

Dauphins, baleines et phoques de Bretagne : Apprendre à bien observer et protéger les mammifères marins de notre région

Samedi 16 septembre , Bretagne Vivante embarquait 70 personnes à bord d'un navire, afin de sensibiliser le grand public à la richesse naturelle du Mor Braz (Morbihan) : mission réussie, puisqu'en plus des oiseaux marins, un groupe d'une centaine de dauphins communs s'est longuement fait admirer par les observateurs ravis. C'est l'occasion pour Bretagne Vivante de faire le point sur les mammifères marins qui vivent dans notre région et sur la conduite à tenir en mer, lorsque l'on rencontre une de ces espèces.

On compte environ 120 espèces de mammifères marins dans le monde, dont 31 espèces en Atlantique-Manche. 13 espèces ont été observées dans les mers bretonnes depuis 2013 (données Faune Bretagne et OBSenMER). Les plus communes sont le dauphin commun, le grand dauphin et le phoque gris. Les plus rarement observées ont été le cachalot (5 observations), l'orque (3 observations), et la baleine à bosse (1 observation connue seulement depuis cette date).

Bretagne Vivante mène plusieurs actions pour la connaissance et la protection de ces animaux, notamment avec des suivis scientifiques (suivi du phoque gris sur la baie de Morlaix, les Glénan et l'Iroise en partenariat avec le Parc Marin d'Iroise

et l'Agence Française pour la Biodiversité), des campagnes d'observation en mer, la collecte et la transmission de données d'observations, ses 8 correspondants du Réseau National d'Échouage et ses équipes de bénévoles réalisant des sorties pour étudier ces animaux.

Tout Breton prenant la mer ou se baladant sur la plage peut être amené à rencontrer un de ces animaux vivants ou morts. Bretagne Vivante tient à encourager les bons réflexes :

Conduite à tenir en cas de rencontre en mer

N'oubliez jamais que ce sont des animaux sauvages et protégés ! Quelques règles simples vous permettront de les observer en toute sécurité :

- Restez à distance, au moins 100 mètres, et observez-les aux jumelles sauf si les animaux viennent spontanément au bateau.
- Modérez votre vitesse.
- Sachez ne pas vous imposer trop longtemps.
- Ne vous dirigez jamais sur eux, ne les poursuivez pas, ne coupez jamais leur trajectoire.
- Adoptez une trajectoire parallèle aux animaux et évitez tout changement brutal de vitesse ou de direction.
- Ne cherchez pas à les toucher et encore moins à nager avec eux : ce sont des animaux fragiles et dangereux pour l'homme.
- Ne vous approchez pas s'il y a des nouveau-nés.

- Quittez la zone d'observation si les animaux montrent des signes de dérangement (accélération, changement de cap, recherche d'éloignement, mise à l'eau pour les phoques)

Pensez à signaler vos observations sur les réseaux de sciences participatives OBSenMER <http://www.obsenmer.org> et Faune Bretagne www.faune-bretagne.org, ou à un relais naturaliste local. Ces données sont très importantes pour la connaissance et la préservation de ces animaux.

Conduite à tenir en cas d'échouage sur une plage

- Contactez l'observatoire PELAGIS au 05 46 44 99 10 (24h/24 et 7j/7) <http://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr>

- Signalez le lieu, l'espèce et l'état : un professionnel interviendra pour autopsier l'animal.

- Ne pas toucher l'animal, il peut être porteur de maladie.

En suivant ces consignes, vous pourrez avoir le plaisir d'observer ces animaux dans les meilleures conditions. Si la connaissance et la protection des dauphins et autres mammifères marins de Bretagne vous intéresse, soutenez l'association en adhérant et rejoignez le groupe « Mammifères marins ». Il y a encore beaucoup de choses à faire pour aider et connaître ces passionnants animaux et leur milieu.

Gwénola Kervingant

Présidente de Bretagne Vivante

